

# En bref

*Un aperçu clair et net des points de vue des parties prenantes sur l'actuel chapitre 3400, « Produits », du Manuel de CPA Canada – Comptabilité*

Le présent document fait un survol des principaux résultats du sondage mené par le CNC auprès des parties prenantes à propos du chapitre 3400, « Produits ».

<b>Objectifs du sondage</b>	Le sondage a attiré l'attention du Conseil sur les problèmes que pose l'application du chapitre 3400 pour les parties prenantes, ainsi que sur la mesure dans laquelle celles-ci se reportent à d'autres sources pour obtenir des indications sur la comptabilisation des produits, et les raisons pour lesquelles elles le font.
<b>État d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Conseil a demandé à ses permanents d'élaborer une proposition de projet pour répondre aux questions soulevées par les parties prenantes.</li><li>• Il a aussi demandé à ses permanents de comparer le modèle actuel fondé sur les risques et les avantages et le modèle fondé sur le contrôle inspiré des concepts énoncés dans la norme IFRS® sur les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients et la norme américaine équivalente.</li></ul> <p>Pour en savoir plus, voir le <a href="#">résumé des décisions de la réunion du 18 janvier 2018</a> du CNC.</p>
<b>Prochaines étapes</b>	Le Conseil examinera une proposition de projet.

# En bref

Un aperçu clair et net de l'avis des parties prenantes quant à l'actuel chapitre 3400, « Produits », du Manuel de CPA Canada – Comptabilité

## Pourquoi le CNC a-t-il sondé les parties prenantes au sujet des produits?

Le Conseil voulait mieux comprendre les préoccupations concernant la comptabilisation des produits tirés de la vente de biens et de la prestation de services, notamment les motifs et la fréquence de ces préoccupations. Les commentaires recueillis l'aideront à évaluer une proposition de projet visant l'amélioration de la norme.

### Qui a été interrogé?

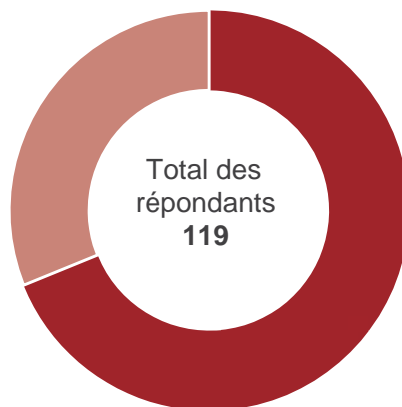
Le sondage s'adressait aux parties prenantes qui comptabilisent les produits en appliquant les normes pour les entreprises à capital fermé de la Partie II du *Manuel*, que ce soit directement ou par l'intermédiaire des normes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III.

Après huit semaines, 119 parties prenantes avaient répondu.

Les répondants provenaient de partout au Canada, la plus grande proportion de l'Ontario, suivie de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Québec, et enfin des autres provinces et des territoires.

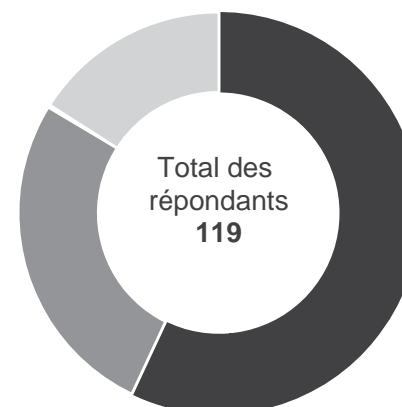
### Qui a répondu?

Types d'entités



■ Entreprises à capital fermé ou régimes de retraite 69 %  
■ Organismes sans but lucratif 31 %

Rôles



■ Professionnels en exercice 57 %  
■ Préparateurs d'états financiers 27 %  
■ Autres (formateurs, conseillers d'affaires, fonctionnaires et membres d'une autorité de réglementation) 16 %

# En bref

Un aperçu clair et net de l'avis des parties prenantes quant à l'actuel chapitre 3400, « Produits », du Manuel de CPA Canada – Comptabilité

## Qu'ont dit les parties prenantes?

- Les indications du chapitre 3400 sont insuffisantes devant la complexité croissante des opérations génératrices de produits
- Les principes du chapitre 3400 ne sont pas formulés adéquatement pour tenir compte de ces opérations complexes.

### Consultation de sources autres que le chapitre 3400

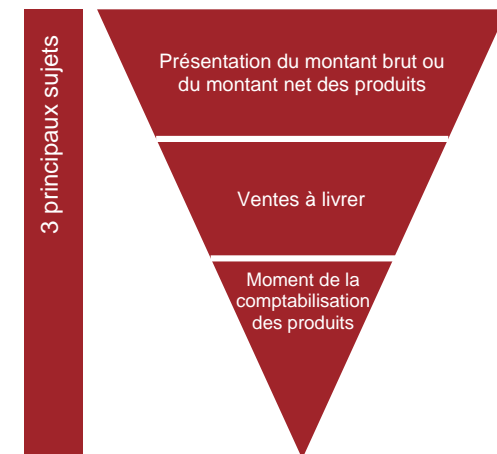
Certains répondants ont affirmé qu'ils se reportent à des indications autres que celles du chapitre 3400 lorsqu'ils doivent composer avec des opérations génératrices de produits complexes.

- 15 % des répondants se reportent « beaucoup » aux abrégés des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) relatifs aux produits, qui se trouvent dans les Normes comptables pré-basculement de la Partie V du *Manuel* (p. ex., le CPN-123, *Présentation du montant brut ou du montant net des produits selon que l'entité agit pour son propre compte ou à titre d'intermédiaire*, et le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*).
- 10 % ou moins des répondants se reportent « beaucoup » aux normes IFRS en vigueur avant 2018 (p. ex., IAS 11 *Contrats de construction* et IAS 18 *Produits des activités ordinaires*).
- 5 % des répondants se reportent « beaucoup » aux indications énoncées dans les PCGR américains en vigueur avant 2018.

### Problèmes pratiques rencontrés ou remarqués, par sujet (réponses « souvent » ou « très souvent »)<sup>1</sup>

Sujet	Pourcentage des répondants
Méthode de l'avancement des travaux	44 %
Accords de prestations multiples	21 %
Paiement ou frais initiaux non remboursables	17 %
Programmes de fidélisation	<5 %

Un tiers des répondants ont rencontré ou remarqué d'autres problèmes pratiques concernant la comptabilisation des produits, d'après les commentaires recueillis dans les cases prévues à cet effet du sondage.



<sup>1</sup> Des questions semblables ont été posées pour chacun des sujets.

# En bref

Un aperçu clair et net de l'avis des parties prenantes quant à l'actuel chapitre 3400, « Produits », du Manuel de CPA Canada – Comptabilité

## Qu'ont dit les parties prenantes? (suite)

### Caractère adéquat des indications sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété

Les deux tiers des répondants ont affirmé que les indications du chapitre 3400 sont insuffisantes pour déterminer si les risques et les avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur, l'un des critères pour la comptabilisation des produits selon le chapitre.

### Importance d'un modèle commun de comptabilisation des produits

On a demandé aux répondants dans quelle mesure il était important pour eux qu'il y ait un modèle commun de comptabilisation des produits pour la vente de biens et la prestation de services entre la norme IFRS 15 de la Partie I et le chapitre 3400 de la Partie II du *Manuel*.

Voici la proportion de répondants (par rôle) ayant coché « sans importance » :

- 63 % des professionnels en exercice;
- 23 % des préparateurs d'états financiers;
- 14 % des autres (formateurs, conseillers d'affaires, etc.).

# En bref

Un aperçu clair et net de l'avis des parties prenantes quant à l'actuel chapitre 3400, « Produits », du Manuel de CPA Canada – Comptabilité

## Prochaines étapes

Le Conseil examinera une proposition de projet.

### En quoi les résultats seront-ils utiles au CNC?

Les résultats du sondage :

- permettront au Conseil de mieux comprendre les problèmes liés à l'application de la norme sur les produits;
- seront pris en compte par le Conseil pour l'établissement de ses priorités relatives au chapitre 3400;
- aideront le Conseil à déterminer et à évaluer les diverses possibilités pour régler ces problèmes dans le cadre de son examen d'une proposition de projet concernant les indications du chapitre 3400 sur les produits.

### Pour suivre le projet

Vous pouvez consulter les [résumés des décisions du Conseil](#) pour demeurer au fait de l'évolution du projet sur les produits.

Personne-ressource affectée à ce projet :

Nancy Estey, CPA, CA

Directrice de projets, Conseil des normes comptables

Téléphone : 1-416-204-3271

Courriel : [nestey@acsbcanada.ca](mailto:nestey@acsbcanada.ca)